

“En Belgique, on ne sait pas combien de personnes souffrent du diabète, c’est un problème”

■ Novembre est le mois de la sensibilisation au diabète. Le nombre de cas détectés annuellement en Belgique a augmenté d’environ 25 % en une quinzaine d’années. Les spécialistes plaident pour une meilleure politique de suivi grâce à une exploitation efficace des données existant sur cette maladie chronique.

En quelques clics la réponse apparaît. Encodé l’âge, les antécédents, les habitudes alimentaires, l’activité sportive, le rapport poids/taille... Résultat du test ? Si tout va bien, vous lirez : “Vous n’avez pas ou peu de risque de devenir diabétique. Une prévention particulière n’est pas nécessaire. Continuez à maintenir une alimentation saine et une activité physique régulière.” Par contre, en cas de situation critique : “Votre risque de devenir diabétique dans les 10 années à venir est élevé. Ce test ne constitue pas un diagnostic, et une visite médicale est donc indispensable dans les meilleurs délais afin de vérifier que vous ne souffrez pas déjà de diabète.”

Le 14 novembre est la journée internationale du diabète. Le mois de novembre est ainsi traditionnellement mis à profit pour multiplier les initiatives de sensibilisation face à cette maladie chronique. Des actions de dépistage sont par exemple prévues dans des structures de soins, comme les hôpitaux et les maisons médicales, ou dans les pharmacies. C’est dans ce contexte que le réseau de pharmacies Multipharma a mis en ligne ce test pour évaluer le risque de développer un diabète de type 2.

Le type 2, de loin le plus fréquent

Il s’agit du test de dépistage Finrisk (Finnish Diabetes Risk Score), validé au niveau international par les professionnels de santé du diabète, et accessible également sur le site de l’Association du diabète. “Le diabète de type 2 constitue [...] un véritable enjeu de santé publique car plus la maladie est dépistée tôt et traitée, meilleures sont les chances d’éviter les complications parfois redoutables, commente le groupe Multipharma dans un communiqué. Plus le diagnostic est posé tôt, plus les mesures (des conseils hygiéno-diététiques éventuellement complétés par un traitement) peuvent être mises en place rapidement. C’est pourquoi c’est une bonne idée de calculer votre ris-

que de développer un diabète de type 2.”

Le diabète est une maladie chronique qui affecte la manière dont le corps régule le taux de sucre (glucose) dans le sang. Le diabète de type 2 se caractérise par une production insuffisante d’insuline ou une résistance du corps à celle-ci (l’insuline est une hormone produite par le pancréas permettant aux cellules d’assimiler correctement le glucose).

Le diabète de type 2 est “le plus fréquent” – il “concerne 85 % à 90 % des personnes diabétiques” – “et sa prévalence (c’est-à-dire le nombre de cas répertoriés dans une population donnée) est en augmentation”, décrit l’Association du diabète sur son site. Le diabète de type 2 apparaît généralement après l’âge de 40 ans, raison pour laquelle on l’appelle aussi ‘diabète de la maturité’. Toutefois, depuis quelques années, on l’observe aussi chez des enfants et des adolescents en surpoids ou obèses.”

Hausse des cas diagnostiqués

“En 2021, 6,8 % de la population belge (environ 770 000 personnes, Ndlr) avaient un diagnostic de diabète selon la base de données [de l’Agence intermutualiste]”, indique un rapport de l’institut de santé publique Sciensano (“Sciensano. Maladies Non Transmissibles: Diabète, Health Status Report, 13 Juin 2023, Bruxelles, Belgique”), publié le 13 juin. “La prévalence du diabète diagnostiqué augmente avec l’âge et est plus élevée chez les hommes, surtout dans les tranches d’âge plus élevées.”

Mais en une quinzaine d’années, “de 2007 à 2021”, poursuit le rapport, “la prévalence du diabète diagnostiqué a augmenté dans les trois régions [du pays], en raison à la fois

du vieillissement de la population et d’une véritable augmentation du risque de développer un diabète qui pourrait être lié à une augmentation du surpoids ou de l’obésité. La prévalence du diabète [lissée en fonction de l’âge de la population des trois régions] a augmenté [sur cette période] de 25 % en Région wallonne et de 24 % en Région de Bruxelles-Capitale et en Région flamande.”

Une politique de données efficace

“En Belgique, on n’a toujours pas de registre du diabète, regrette Nicole Pirotte, directrice générale de l’Association du diabète. On ne sait pas combien de personnes souffrent du diabète. On n’a que des données parcellaires fournies par les mutuelles (via l’Agence intermutualiste, Ndlr). C’est un problème.

Un tel registre, qui reprend le nombre précis de personnes suivies pour diabète, existe dans des pays nordiques. Il pourrait influencer les politiques de santé et conditionner les budgets.”

Le Belgian Diabetes Forum, qui rassemble divers acteurs du paysage du diabète en Belgique, met justement en avant, dans son Livre blanc publié en septembre 2020, la nécessité d’une politique de données efficace. “Nous sommes assis sur une montagne de données de santé, venant de dossiers médicaux, de pharmaciens, de mutualités... mais nous les utilisons peu”, déplore le Livre blanc, qui plaide pour “intégrer ces données et [en] tirer des conclusions: quels sont les besoins, qu’est-ce qui va bien, qu’est-ce qui ne va pas bien, que faut-il ajuster? Sans les bonnes données, mener une politique revient à jouer aux devinettes.”

Le Livre insiste aussi sur la nécessité d’investir dans la prévention et le dépistage, dans l’amélioration

Le mois de novembre est traditionnellement mis à profit pour multiplier les initiatives de sensibilisation face à cette maladie chronique. Des actions de dépistage sont par exemple prévues dans des structures de soins.